

édition 2010



FICHE PÉDAGOGIQUE

ALIMENT **TERRE**
FESTIVAL
DE FILMS
DOCUMENTAIRES



www.cfsi.asso.fr

Au coeur de la proximité

de Nicole Petitpierre | 39' | 2009 | Fondation pour une terre humaine, FRACP



Synopsis

Il sème, désherbe, cueille et récolte son panier hebdomadaire. Quand le consommateur devient coopérateur, il entre dans une nouvelle dimension, celle de l'agriculture contractuelle de proximité. En Suisse romande, une mutation est en pleine croissance, pour une nourriture plus saine qui pousse près de chez soi. Découvrez ce qui est en train d'émerger, peut-être juste à côté de chez vous.

Biographie et intention de la réalisatrice

Nicole Petitpierre débute sa carrière dans le milieu de la danse et de la mise en scène avant de se lancer dans la réalisation de films.

Assistante de réalisation pour la Télévision suisse romande (TSR), Nicole Petitpierre a longtemps travaillé à la présentation des sujets de l'émission *Temps Présent*¹. Aujourd'hui, elle conduit à la TSR des projets très divers, documentaires, émission pour enfants, etc.

Parallèlement, elle s'implique fortement dans la sphère associative. Active au sein d'organisations de protection de l'environnement et intéressée par la promotion de l'agriculture durable, elle rejoint la coopérative des Jardins de Cocagne et prend plaisir à s'investir dans cet univers créateur de lien social.

Co-organisatrice du festival « Mangeurs d'avenir » qui a célébré les 30 ans des Jardins de Cocagne à Genève, elle décide de réaliser un film présentant le fonctionnement et la force des initiatives ACP (agriculture contractuelle de proximité = AMAP en France). *Au Cœur de la Proximité*, deuxième film indépendant réalisé par Nicole Petitpierre et diffusé sur plusieurs chaînes de télévision dont TV5, a été créé à cette occasion.

Nicole Petitpierre sort aujourd'hui d'une formation de conseil et communication en environnement dispensée par le WWF. Elle a créé une association et souhaite conduire des projets de communication en environnement, notamment par le biais du film.

Contexte

Le système agroalimentaire mondial est aujourd'hui dominé par un **oligopole d'une quarantaine d'entreprises multinationales** maîtrisant l'intégralité de la filière, de la production d'agrofournitures à la production agricole, de la transformation à la distribution.

Dans les pays à hauts revenus, le prix moyen des aliments est constitué de 20 % de matières premières agricoles, de 30 % de transformation industrielle et de 50 % de services et de marges². La part des services dans le prix global du produit est nettement supérieure à celle de la matière première. Le principal acteur de cette tertiarisation des produits alimentaires est la grande distribution.

La grande distribution (hypermarchés, supermarchés et magasins de « maxi-discount ») naît en France dans le début des années 50. A l'époque, chaque supermarché ou hypermarché négocie directement avec ses fournisseurs. Les marchandises achetées sont revendues avec une marge bénéficiaire, lui permettant de couvrir ses charges et de se rémunérer. Le formidable succès que connaît ce mode de distribution conduit à une augmentation rapide des quantités achetées par la grande distribution et de fait, de son pouvoir de négociation. Des prix toujours plus bas sont recherchés et des systèmes de remises supplémentaires obligatoires sont imposés aux industriels et aux agriculteurs. L'apparition des centrales d'achat, regroupements d'enseignes commerciales de la grande distribution dans une structure chargée de négocier les conditions d'achats auprès des fournisseurs, va définitivement renforcer le poids des distributeurs dans les négociations et déséquilibrer les relations grande distribution/fournisseurs.

En France aujourd'hui, les rapports entre les industries agroalimentaires et la grande distribution sont plus qu'étroits. Ainsi, les premières, qui transforment 70 % de la production agricole finale

¹ *Temps Présent*, le plus ancien magazine d'information de la TSR, traite depuis 1969 de sujets politiques, sociaux, économiques, historiques et de faits de société puisés dans l'actualité au sens large, suisse ou internationale. Avec ses enquêtes pointues sur des thèmes marquants, son regard critique sur des réalités déroutantes, *Temps présent* éclaire les crises et les conflits de notre époque et n'hésite pas à ouvrir des dossiers délicats.

² Jean-Louis Rastoin, « Les multinationales dans le système alimentaire », novembre 2008



brute, dépendent à 67 % de la seconde pour leurs débouchés, tandis que les distributeurs contrôlent la vente de 94 % des produits alimentaires aux ménages³.

Agriculteurs et éleveurs sont totalement soumis aux exigences et aux règles imposées par la grande distribution. Leurs marges se réduisent de plus en plus. De nombreux agriculteurs européens produisent à perte. Ceux qui n'ont pas pu investir pour moderniser leur exploitation et diminuer leurs coûts disparaissent. Le monde agricole se concentre. D'après le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche, le nombre total d'exploitations agricoles françaises est passé de 1,6 million en 1970, à moins de 600 000 en 2003 dont 370 000 dites « professionnelles »⁴. La surface moyenne des exploitations professionnelles atteint 70 hectares en 2003 alors qu'elle était de 42 hectares en 1988. Par ailleurs, sur 367 000 unités professionnelles, seules 60 000 sont de type « mixtes » associant de façon équilibrée plusieurs types de culture ou d'élevage, elles étaient 70 000 en 2000.

Dans sa quête des plus bas prix, la grande distribution achète des marchandises venant de régions où les coûts de production sont plus faibles (niveaux de salaires plus bas, législation sociales et environnementales peu contraignantes, etc.). Ce système de production est très gourmand en énergie, tant dans la production réelle des produits que dans leur acheminement auprès des consommateurs. Par ailleurs, la recherche de coûts de production les plus bas privilégie les économies d'échelle et les grandes quantités commandées encouragent la standardisation des produits.

Le système actuel est doublement remis en cause. D'abord par les agriculteurs, désireux de se dégager de la dépendance vis-à-vis des grandes firmes agroalimentaires, mais également par les consommateurs. Portée par des préoccupations écologique, sociale, sanitaire, gustative... une minorité de consommateurs rejette le système agroalimentaire conventionnel. Agriculteurs et consommateurs s'impliquent dans la recherche de voies alternatives en matière de production, transformation, distribution et consommation alimentaires. On assiste à un regain d'intérêt pour l'agriculture de proximité et les circuits courts de distribution, modes traditionnels de distribution des produits alimentaires.

Les circuits courts de distribution se caractérisent par la relation de proximité entre le producteur et les consommateurs. Ils prennent cependant des formes variées, relevant de stratégies différentes. On peut notamment citer :

- **la vente à la ferme** : cette pratique est ancienne. Il s'agit d'une vente par l'exploitant des produits de son exploitation, bruts ou transformés, sur le lieu même de la ferme ;
- **la vente sur les marchés** : il existe deux types de marchés. Le marché polyvalent est organisé par les municipalités et regroupe tous types de marchands, commerçants et artisans, alimentaires ou non. Le marché paysan est composé exclusivement de producteurs fermiers et exclut tous types de revente ;
- **la vente en points de vente collectifs ou en magasins de producteurs** : ces structures sont créées et gérées par un groupe de producteurs agricoles. Ils y vendent en direct les produits de leur exploitation ;
- **la vente par paniers** : ce système repose sur un engagement réciproque entre un producteur et un groupe de consommateurs. Le consommateur s'engage pour une année à prépayer à un producteur un panier de produits alimentaires qui lui sera livré ou qu'il ira chercher tout au long de la saison, et dont le contenu varie au cours de l'année. La vente par paniers peut être pratiquée par des producteurs seuls (système d'AMAP) ou réunis en collectifs (ex : Paniers de Loire).

« Jardins de Cocagne » en Suisse, « AMAP » en France, « Teikei » au Japon, « Reciproquos », au Portugal, « Community Supported Agriculture » aux Etats-Unis... Aux quatre coins du monde, se développent des initiatives de promotion ou de développement d'une agriculture de proximité, respectant une distribution en circuit court. Le caractère informel et la rapidité de la croissance de ce phénomène rendent difficile et imprécise son estimation chiffrée. Mi 2009, la France comptait 1 200 AMAP approvisionnant 60 000 familles. A la même période, on comptabilisait aux Etats-Unis entre 1 500 et 1 700 CSA⁵.

³ Avis présenté le 25 novembre 2004 au nom de la commission des Affaires économiques et du Plan sur le projet de loi de finances pour 2005, adopté par l'Assemblée Nationale.

⁴ Une exploitation est considérée comme professionnelle si sa dimension économique est équivalente à celle de la production d'au moins 12 hectares équivalent blé et que le travail fourni est au moins celui d'une personne occupée à trois quart de temps. Les exploitations professionnelles représentent 95 % du potentiel économique agricole.

⁵ Claude Marie Vadrot, « Les AMAP ne veulent pas se banaliser », Politis, 20 novembre 2009, p 4.



Pour aller plus loin...

Christian Jacquiau, « Grande distribution : le modèle français », Le Monde diplomatique, juin 2002

Christian Jacquiau présente le fonctionnement de la grande distribution française et démontre comment ce système place les agriculteurs dans une dépendance et une soumission à la grande distribution

<http://grappebelgique.be/spip.php?article493>

Christine Aubry et Jean Baptiste Traversac, « Les circuits courts en agriculture : un modèle de distribution alimentaire à contre-courant » INRA mai-juin 2010

Précise le concept de circuit court tout en présentant les différentes activités pouvant être développées sur ce modèle.

http://www.inra.fr/la_sciences_et_vous/apprendre_experimenter/circuits_courts

Jean Louis Rastoin, « Quel futur alimentaire pour l'humanité au-delà du modèle agroindustriel contemporain ? », Agrobiosciences, novembre 2009

Jean Louis Rastoin propose deux scénarios du futur alimentaire de notre planète. Il analyse et compare les perspectives de notre système agroindustriel d'envergure à celle d'un modèle alimentaire fondé sur la proximité.

http://www.agrobiosciences.org/IMG/pdf/JL_Rastoin_Controverse_marciac_2009_der.pdf

Emilie Zapalski, « Le difficile développement des "circuits courts" », localtis info, janvier 2010

Présente les nombreuses difficultés au développement des circuits courts en France, en dépit de l'adoption d'un projet de loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche, plaçant le développement des circuits courts au rang de ses priorités.

<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?c=artJour&cid=1250259326381&pagename=Localtis/artJour/artJour>

Projetdeterritoires.com, Dossier « Circuits courts alimentaires », novembre 2009

ETD met à disposition de ses lecteurs des ressources documentaires, interviews, expériences de territoires sur les circuits courts.

<http://www.projetdeterritoire.com/index.php/Focus/%28focus%29/22707>

Site du réseau [urgenci](#)

Site des [AMAP](#)

Ouvrage de Gilles Maréchal, « Les circuits courts alimentaires », éducaagri, novembre 2008

Questions de débat

Grande distribution

En quoi le développement de la grande distribution a modifié le rapport entre les producteurs et les consommateurs ? Quelles conséquences a-t-on observé sur les conditions de production et de vente des producteurs ?

Producteurs

Le circuit court est-il un autre mode de distribution et de vente ou un engagement réellement militant du producteur ? D'un point de vue social et économique, quels bénéfices peuvent tirer les agriculteurs de l'agriculture de proximité ? Quelles contraintes nouvelles subissent-ils ?

Devant l'élargissement des activités des producteurs, quel soutien existe-t-il pour faciliter leur acquisition des compétences et savoir faire nécessaires ?

Consommateurs

Les consommateurs sont-ils prêts à s'engager dans ce mode de consommation réclamant un investissement (financier, en temps...) ? L'agriculture de proximité est-elle une nouvelle mode réservée à un petit nombre ou peut on la considérer comme une tendance de fond ?

Encouragement public

Existe-t-il des aides publiques soutenant ces initiatives ?

Face aux difficultés d'accès à la terre, quel rôle peuvent tenir les collectivités locales ? L'achat collectif de terres est-il une solution généralisable ?

Impacts et perspectives

Quels sont les impacts de l'agriculture de proximité sur l'environnement ? Sur la biodiversité ?

Est-elle susceptible d'être généralisée ? En mesure de nourrir le monde ? Et notamment d'assurer l'approvisionnement des grandes villes ?

Quels dangers doit-on voir dans la multiplication des contrôles (sanitaires, accusation de travail déguisé du bénévolat) dont font l'objet les AMAP ?

Nord/Sud

Face à la concurrence écrasante des produits importés, quels peuvent être les avantages à soutenir et développer des filières de circuits courts au Sud ? A terme, quels impacts leur structuration pourrait-elle avoir sur l'économie locale et nationale ? Quels nouveaux modèles de distribution en circuits courts pourraient être développés ? Quels sont les critères de l'attribution des marchés publics (restauration collective en hôpitaux, écoles, prisons...) ? Les agriculteurs locaux pourront-ils répondre à ses commandes de grande quantité ?

Intervenants

- Evidemment, les **acteurs de ces alternatives** ont toute leur place dans ce débat : agriculteurs et consommateurs « AMAPIENS », salariés des Jardins de Cocagne, producteurs sociétaires d'un magasin de producteurs, paysans des paniers du Val de Loire etc...
- Les **associations assurant la promotion de ces alternatives agricoles** peuvent également intervenir. Pensez aux structures locales ou nationales des membres du réseau [INPACT](#) (FADEAR, AFIP, FNAB, RAD, FNCIVAM, InterAFOCG).
- Les **enseignants chercheurs en agronomie** peuvent également bien connaître le sujet.
- Pour apporter une analyse sur les difficultés des filières et sur la nécessité de développer des circuits courts de distribution, solliciter des **économistes ou des journalistes** ayant travaillé sur ces problématiques.
- Par ailleurs, les **élus de collectivités locales** ayant soutenu ce type d'initiatives (aide à l'accès à la terre...) peuvent proposer un témoignage intéressant.
- Il faut également veiller à ce que **d'autres agriculteurs** soient présents. Agriculteurs conventionnels, adhérents au réseau FARRE seront des interlocuteurs intéressants.
- S'ils sont certainement plus difficiles à mobiliser sur ce type d'événement car mis au banc des accusés, les **acteurs de la grande distribution**, responsables de magasins ou de centrale d'achat peuvent apporter un témoignage pertinent. On peut notamment inviter les hypermarchés, Super U, mettant en avant leur approvisionnement chez des producteurs locaux. Faire témoigner ces producteurs, sur la plus-value que leur apporte leur partenariat avec un supermarché en vente directe comparé à un circuit AMAP, pourrait être très parlant.
- Sur l'aspect Nord-Sud, tournez-vous vers les collectivités locales de vos régions respectives et chercher à identifier si des projets de développement de filières courtes ont été portés dans le cadre de programmes de coopération décentralisée. N'hésitez pas à consulter l'étude « [Coopération décentralisée et alimentation en Afrique - Agriculture et développement rural](#) » éditée en mars 2010 par le CFSI et CUF. Elle pourra vous donner quelques pistes.

Boîte à idées

- Organiser une séance dédiée à de futurs Amapiens en liste d'attente
- Pour introduire une dimension « Sud », projeter en complément le film de l'OADEL sur le Festival ALIMENTERRE au Togo

